L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 13 OCTOBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une jeune blanche ou de couleur sachant faire de bonnes réfétences au No 240 rue Royale. 13oct—2f

ON demande—Un bon cuisinier muni de bonnes réfétences. S'adresser au No 194 rue Jackson. 11 oct—

A VENDRE.

A vendre.

3 Forts mulets et 2 chevaux. Vont seul ou à 2. Aussi, une machine à vapeur de 8 chevaux avec bouilloire en bon ordre, à 282 Villere, près Esplanade. 9oct—9,12,16.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIBET,
Encoignure Magnolia et Josephine.
2 sept—1m

A LOUER.

BON marché ! Grande maison haute, convenable pour une famille nombreuse, 199 rue Villere. S'adresser à rue Bourbon. 9 oct—7f

A LOUER—No 136 rue de Chartres. Magasin avec résidence au-dessus. 8235. Pluvoirs livrant rue Commune, près Bienville. S'adresser à H. Gally, 177 rue Commune. 7 oct—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 20 713—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Denise Rieta, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 oct—9 14 18

F. J. Busch vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 12,155—Division A
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Charles T. Soniat, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN.
7 oct—7 12 16

Succession de John L. Biers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20 972—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et vendu de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—5 9 oct

VENTES PAR LE CONSTABLE

Otto F Briede contre Wm Rainey.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 9,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, le possession de la dite Cour, le LUNDI, 17 octobre 1887, à 11 heures A.M. exposerai en Passage de la Bourse et Conti dans le Deuxième District de cette ville

Un mulet brun, une charrette à quatre roues et un jeu de harnais

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
13 oct—13 20 24

Frank E. Conerly vs Saml. Picard

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 12 898—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. Rouen, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la vente à l'encan au Bureau du Constable, dans la dite Cité, le SAMEDI 22 octobre 1887 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Trois canons à quatre roues, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus susmentionnée et mis en vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
HENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
12oct—12 19 22

AVIS AUX CREANCIERS.

Frederick Lopez vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 879—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et vendu de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 oct—5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Magazine entre Philip et Peniston.

Mme Hannah Moses vs Mme Fanny

Meyer veuve et tutrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22 005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procederai aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sur une ligne de 40 pieds de front sur la rue Magazine, et courant entre lignes parallèles, à angles droits avec la dite rue, jusqu'à la rue Philip, le tout formant le coin des rues Magazine et Philip, sur une profondeur de cent cinquante pieds, étant la moitié des trois lots la plus près de la rue Philip.

2e Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le district ci-dessus désigné, et mesurant quinze pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent cinquante huit pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le tout conformément au diagram ou dessin en date du dix septième jour de juin 1855 dressé par W. H. Thompson, ancien deputé voyer de la ville et annexé à un acte passé pardevant M. M. Peters, ancien notaire en cette ville, le treizième jour de juin 1855, lequel propriété est une subdivision de la propriété de Lucien Barthe, numéro cent quatre vingt sept au plan de Pilie Billet numéro vingt cinq au plan de Philip, section vingt et un dite au deuxième jour de mars 1824 et déposé à l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville dans la portion sur le côté ouest de la rue Première. Etant la même propriété acquise de Joseph Gundelsheimer et Gustave Smith, conformément à un acte passé pardevant Edmond Calen, ancien notaire, en date du 9 juillet 1869

Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions—Comptant

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5oct—8 12 16 26—nov 2 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs. Succession de Mme Meta Mertens, épouse décédée de Peter Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,831—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et la Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitude et dépendances qui y appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept dans l'îlet borné par les rues Magnolia, anciennement Manuel, Euphrosine, Locust, anciennement Solis, et le Nouveau Chemin Coquill-é, maintenant Dodwell, et conformément à un plan dressé par Bodnauski, daté février 1857, déposé comme plan numéro cent dix, en l'étude de James Graham, notaire en cette ville. Lequel lot de terre mesure au pied américain, conformément au dit plan, vingt-trois pieds six pouces de face au dit Nouveau Chemin Coquille, maintenant Delord, vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Euphrosine, une profondeur de cinquante-neuf pieds neuf pouces sur le côté de la ligne du lot numéro six et cinquante-cinq pieds de profondeur sur le côté de la ligne du lot numéro huit, le tout plus ou moins.

Ensemble avec quarante-cinq actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et reposant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant assez pour payer la réclamation du plaignant, à savoir :

La somme de cent trente-cinq dollars montant de l'emprunt sur les actions, avec dix pour cent d'intérêt à partir du premier décembre 1885, et une autre somme de cinq cent quarante dollars, avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1886, le montant de la contribution sur dites actions, tous les frais et charges de ces procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

Lequerleur, en outre, assumera le résidu de la dette d'action hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui est sujet à être demandé, d'après la charte et les lois de la Banque, à savoir : la somme de trois mille cinq cent dix dollars ; et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, selon sa charte et ses lois, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 oct—11 18 25 nov 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S Benedict vs Mercans & Slawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou peuvent y être annexés, situés dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, dela propriété ci-après décrite à savoir—

Les créanciers dont ces noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes doivent de leurs réclamations et doivent se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation,
(Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein,	A. M. Agelasti,
F. Alpuente,	A. Alcalde,
Joseph Bath,	Joseph Bruggera,
A. Baylis & Co.	Dr. I. Boudet,
W. E. Bell,	W. R. Bell, administrateur,
E. Baumann & Co.,	A. Bellault & Co.,
Louis Bulter,	Bernier & De Smet,
E. Bechtold,	C. Belden,
J. Brandeis,	E. Breen,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bohlen Bros.	Bernard Bros.
C. Barbe,	E. Barinido,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bosse,
Bernhard Bros.	J. A. Chaffraix & Co.,
Samuel Bandeira,	Compagnie de Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amandio Coutinho,	C. Cox,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Collen,	N. Cassidi,
J. Cassard,	L. Charoet,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Cassidy,
Etienne Dubois,	Dubois & Lanauniere,
Mme Louis De Gallo,	P. Duchesne,
T. R. B. Dunbar,	A. Delamore,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Soizer Hart & Co.,
Dominique Doux,	Georges Deleau,
O. Dronet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Dufour & Co.	A. De Lavergne,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Flavin Flauzo,
Felix Fortan,	Fobes, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Fritz & Brandeis,	Charles Fitz,
J. B. Franks,	Fenwick,
Gustave Furste,	E. C. Feinour,
Feiber & Gunsenheim,	G. B. Finalay,
Mme Gust. Fourmade,	Joseph Guenglheimer,
Joseph Gattinger,	Generelly & Aliez,
T. Genereelly,	A. Grouchy,
Isadore Gerard,	Fred Good,
Godenbow & Kelly,	Mme Arsele Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gouman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamil on,	Herman & Vignes,
J. M. Homann & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. G. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imean Aycock & Co,
Johnson & Munson,	O. B. Johnson,
Jeanmard & Co,	J. M. Ketchland,
B. Jahrens,	P. Jandfgid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
Kendig & Co,	Kendig & Co,
Dr R. Kunnemann,	Antoole Léaumont,
Joseph Larieu,	B. Lapisce,
E. Lamanon,	J. Lavadoun,
C. L'Hote & Co.	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Lafosse & Dubois,	Mme J. A. Lagarde, Nee.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lanza,
E. Monsanto & Co.,	Charles Masson,
A. J. Montein,	J. Maddin,
M. Mann,	E. Musgroves, agent,
E. Monsanto,	C. M. Magna,
J. G. Monroe, curator,	Magnan & Laborde,
Chas Massieu, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Magner,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Magnan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael McGlynn,	Bereille Valentin,
Norton & Bell,	Frank Oberhauzer,
A. Olivier & Co.	H. D. Ogden exécuteur
S. Oubre,	S. F. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckhaus,
A. Pesti,	Perkins, Swanson & Co,
H. Pedrare,	S. B. Packard,
A. Pallacio,	B. Piffet,
P. Pons,	Phosphate Cotton Press
A. Laroche Fils,	Association,
E. Roger & Co.	E. Rabasse,
J. Straus,	J. Reviere,
J. S. Harrsin,	Mme Anna Saron,
G. Schmidt,	William Stewart,
Strauss,	Southern Ramie Culture
B. Smith,	Assn,
M. Scot,	Swarbecker & Dryer,
Smith & Go,	H. F. Sturcken,
F. Sanche,	Schneider & Zuberbier,
D. H. Symart,	J. Siegfried & Co.
J. E. Soulari Schuller,	S. Sabary,
David Sewell,	J. T. Seymrt, trésorier,
Mme M. E.	F. Schmidt,
R. F. Schmieder,	C. B. Singleton,
N. Sorin,	Alfred Shaw,
Nicholas Th	Samuuth fils,
A. Tesson,	E. A. Terrebonne,
Daniel M. Todd,	S. M. Todd & Co
W. Van Benthuyzn,	E. A. Tyler,
E. Vowter,	M. A. Vogel,
Philip Valerie,	Jas A. Virgnaud,
Elaine Wagner,	Thomas Voirin,
Wm Wham, Sec. de	Adolp Wiss,
Wilkerson & Mosely,	L. A. Willis,
R. Wagener,	James Wilson,
E. L. Zell & Co.	E. Z. White,
	M. A. Zounis & Co,

14 juin—13 4,21,28—juillet

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT

Propriété sur la rue Jackson.

Succession de Lorenzia Richard, née Pingue, femme décédée de Joseph O Hebert.

Cour Civile de District pour les Parues d'Orléans—No 21,961.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Nouvelle Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et la Commerciale Place, dans l'affaire ci-dessus, le procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitude et dépendances qui y appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept dans l'îlet borné par les rues Magnolia, anciennement Manuel, Euphrosine, Locust, anciennement Solis, et le Nouveau Chemin Coquill-é, maintenant Dodwell, et conformément à un plan dressé par Bodnauski, daté février 1857, déposé comme plan numéro cent dix, en l'étude de James Graham, notaire en cette ville. Lequel lot de terre mesure au pied américain, conformément au dit plan, vingt-trois pieds six pouces de face au dit Nouveau Chemin Coquille, maintenant Delord, vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Euphrosine, une profondeur de cinquante-neuf pieds neuf pouces sur le côté de la ligne du lot numéro six et cinquante-cinq pieds de profondeur sur le côté de la ligne du lot numéro huit, le tout plus ou moins.

Ensemble avec quarante-cinq actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et reposant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant assez pour payer la réclamation du plaignant, à savoir :

La somme de cent trente-cinq dollars montant de l'emprunt sur les actions, avec dix pour cent d'intérêt à partir du premier décembre 1885, et une autre somme de cinq cent quarante dollars, avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1886, le montant de la contribution sur dites actions, tous les frais et charges de ces procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

Lacquereur, en outre, assumera le résidu de la dette d'action hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui est sujet à être demandé, d'après la charte et les lois de la Banque, à savoir : la somme de trois mille cinq cent dix dollars ; et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, selon sa charte et ses lois, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 oct—11 18 25 nov 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll, vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,367—En vertu d'un ordre de vente date du 22 septembre 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1er Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le District de cette ville, dans l'îlet No 282, borné par les rues Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par le No 13 sur un plan de Pilié Pilié voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue française, trente pieds de face à la rue Annonciation, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné au nord-ouest par la ruelle Terpsichore.

2e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 323, borné par les rues Franklin, Gravier, Roffignac et Villere, désigné par le numéro quatre sur un plan de J. B. Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant T. C. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant au pied américain trente deux pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Lacquereur paiera comptant tous les frais de la vente, commissions, avis ainsi que les taxes de 1887 s'élevant à environ cent trente six dollars et 44 cents, le reste s'il y a au comptant.

Cette vente se fait sujette à toutes les hypothèques et obligations existant sur lesdites propriétés, et l'acquereur en prenant les titres avec les hypothèques et obligations en sus du prix d'adjudication.

Lesdites hypothèques et obligations sont les suivantes :

Registre 155, folio 781 | L'hypothèque générale
Inscrite, 27 Fév 1885 | résultant d'une constitution de la dite vente

Adolphe Nikoll comme tutrice naturelle de ses filles et enfants mineurs pour $2431.32 et intérêt, etc.

Registre 155, folio 787 | L'hypothèque générale
Inscrite, 1 avril 1885 | résultant d'un jugement d'adjudication

rendu le 30 mars 1885 et ci-dessus décrite de Trois mille onze planches et 33 sous, et intérêt etc., etc.

Book 328, folio 464 | L'hypothèque accordé
Inscrite, 24 Fév 1887 | par la vente du 21 Fév 1887 | Loi en faveur de Thomas Glaser, de

Quatre cents dollars avec intérêt par acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 23 février 1887 et pesant sur les deux propriétés.

Registre 328, folio 67 | Le Privilège et l'hypothèque
Inscrite, 9 nov. 1885 | du vendeur garantis par la vente Ad. Nikoll en faveur de la succession de Chas. Prager, sera pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 novembre 1885, de mille dollars étant le reste dû et l'intérêt portant sur la propriété décrite en second lieu.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5oct—8 7 12 19 26—nov 2 4

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

rganisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1869.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas H. Whitney,
Geo. W. Bentel,	J. H. Oglesby,
U. Marionni,	W. R. Lyman,
L. J. Reiss,	Charles H. Reiss,
A. C. Doisery,	S. C. Carter,
R. F. W. Beckman,	Charles Newman
Joseph Kuhn,	M. Cirille,
James T. Reed,	Chas. E. Rice,
	D. R. Calder.

Voyez nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

W. H. Maywehl vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 19,310—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, shérif civil et vendu dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
30 sept—5 9 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. B. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 5ème District,

Formant le coin des rues Franes et Dauphine.

Succession de Mme Louise Keen.

No 22,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. B. GIRARDEY & CIE, G. G. Friederichs, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—MARDI, 15 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, délégant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District en congé, ordre daté de 21 septembre 1887, dossier No 21,962, pour le compte de la succession de Mme Louise Keen, à elle vendu d'Ida Keen, majeure, fille majeure et héritière de la dite succession, à l'encan, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Roffignac, Villere et Gravier, désigné par le numéro quatre sur un plan de J. B. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, déposé à l'étude de B. McCay, ancien notaire en cette ville.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District, dans l'îlet No 282, borné par les rues Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par le numéro 13 sur un plan de J. B. Pilié voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue française, trente pieds de face à la rue Annonciation, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné au nord-ouest par la ruelle Terpsichore.

3e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 323, borné par les rues Franklin, Gravier, Roffignac et Villere, désigné par le numéro quatre sur un plan de J. B. Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant T. C. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant au pied américain trente deux pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Lacquereur paiera comptant tous les frais de la vente, commissions, avis ainsi que les taxes de 1887 s'élevant à environ cent trente six dollars et 44 cents, le reste s'il y a au comptant.

Cette vente se fait sujette à toutes les hypothèques et obligations existant sur lesdites propriétés, et l'acquereur en prenant les titres avec les hypothèques et obligations en sus du prix d'adjudication.

Lesdites hypothèques et obligations sont les suivantes :

Registre 155, folio 787 | L'hypothèque générale
Inscrite, 27 Fév 1885 | résultant d'une constitution de la dite vente

Adolphe Nikoll comme tutrice naturelle de ses filles et enfants mineurs pour $2431.32 et intérêt, etc.

Registre 155, folio 787 | L'hypothèque générale
Inscrite, 1 avril 1885 | résultant d'un jugement d'adjudication

rendu le 30 mars 1885 et ci-dessus décrite de Trois mille onze planches et 33 sous, et intérêt etc., etc.

Book 328, folio 464 | L'hypothèque accordé
Inscrite, 24 Fév 1887 | par la vente du 21 Fév 1887 | Loi en faveur de Thomas Glaser, de

Quatre cents dollars avec intérêt par acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 23 février 1887 et pesant sur les deux propriétés.

Registre 328, folio 67 | Le Privilège et l'hypothèque
Inscrite, 9 nov. 1885 | du vendeur garantis par la vente Ad. Nikoll en faveur de la succession de Chas. Prager, sera pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 novembre 1885, de mille dollars étant le reste dû et l'intérêt portant sur la propriété décrite en second lieu.

Les acquereurs assumeront en sus du prix de leurs achats toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1887.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Le tout—Les 13,15,22,29—Nov 5.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll, vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,367—En vertu d'un ordre de vente date du 22 septembre 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1er Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le District de cette ville, dans l'îlet No 282, borné par les rues Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par le numéro 13 sur un plan de J. B. Pilié voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue française, trente pieds de face à la rue Annonciation, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné au nord-ouest par la ruelle Terpsichore.

2e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 323, borné par les rues Franklin, Gravier, Roffignac et Villere, désigné par le numéro quatre sur un plan de J. B. Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant T. C. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant au pied américain trente deux pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Lacquereur paiera comptant tous les frais de la vente, commissions, avis ainsi que les taxes de 1887 s'élevant à environ cent trente six dollars et 44 cents, le reste s'il y a au comptant.

Cette vente se fait sujette à toutes les hypothèques et obligations existant sur lesdites propriétés, et l'acquereur en prenant les titres avec les hypothèques et obligations en sus du prix d'adjudication.

Lesdites hypothèques et obligations sont les suivantes :

Registre 155, folio 787 | L'hypothèque générale
Inscrite, 27 Fév 1885 | résultant d'une constitution de la dite vente

Adolphe Nikoll comme tutrice naturelle de ses filles et enfants mineurs pour $2431.32 et intérêt, etc.

Registre 155, folio 787 | L'hypothèque générale
Inscrite, 1 avril 1885 | résultant d'un jugement d'adjudication

rendu le 30 mars 1885 et ci-dessus décrite de Trois mille onze planches et 33 sous, et intérêt etc., etc.

Book 328, folio 464 | L'hypothèque accordé
Inscrite, 24 Fév 1887 | par la vente du 21 Fév 1887 | Loi en faveur de Thomas Glaser, de

Quatre cents dollars avec intérêt par acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 23 février 1887 et pesant sur les deux propriétés.

Registre 328, folio 67 | Le Privilège et l'hypothèque
Inscrite, 9 nov. 1885 | du vendeur garantis par la vente Ad. Nikoll en faveur de la succession de Chas. Prager, sera pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 novembre 1885, de mille dollars étant le reste dû et l'intérêt portant sur la propriété décrite en second lieu.

Les acquereurs assumeront en sus du prix de leurs achats toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1887.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Le tout—Les 13,15,22,29—Nov 5.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Deuxième et le Troisième districts.

Succession de Charles Stiegler et ses femmes.

Nos. 87 et 89 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, une bâtisse en briques à un étage,

Coin St-Philippe et Derbigny. —Une résidence et magasin en bois à deux étages.

No. 447 rue Dumaine. —Une résidence pour famille à deux étages avec façade en briques.

No. 876 rue St-Philippe entre les rues Miro et Tonti.—Une résidence en bois pour famille, à un étage.

No. 502 rue Ste-Anne entre Dorgenois et Roehblave.—Une résidence double, en bois, à un étage et attic et dépendances.

Nos. 145, 147 et 149 rue Priest entre Ste-Anne et Dumaine.—Une jolie double corps de logis en bois avec terrains profonds.

Nos. 845 et 845 1/2 rue Bourgogne, entre Kerlerec et St-Antoine, une maison double en bois à un étage.

No. 72 rue Columbus, entre Marais et Villeré, une bâtisse à un étage.

No. 80 rue Levée on Peter coin Mandeville.—Un magasin en briques à trois étages, occupée comme résidence et buvette, dépendances en briques.

Nos. 81, 83, 85 et 84 rue Levée on Peter, magasins en briques à trois étages.—Des bâtisses en briques et en bois au fond.

Coin Dauphine et Washington —Bâtisse simple et attic à deux étages.

No. 49 rue Washington.—Un cottage neuf à un étage.

Une action dans le fonds capital du Produce Exchange.

Dix-sept actions de la Compagnie de Peuple.

Vingt-cinq actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Pelican.

Vingt actions du fonds capital de la Compagnie Mutual Loan & Building.

Dix actions du Firemen's Building Association,

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau, 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 5 Novembre 1887, à midi—

Successions de Charles Stiegler et de Amelia Stiegler, née Ripps.

Nos 21,787 et 19,509.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, entre Gravier et Passage Commercial, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à deux ordres, un rendu et signé le 16 septembre 1887 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District 1 Division C, pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler No